

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ECOLE DE MUSIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE
DU 28 NOVEMBRE 2017

Présents (dans l'ordre des signatures sur la feuille de présences) :
Béatrice Allanic, Anne Malacari, Philippe Pasche, Marie-France Dutour,
Evelyne Sommer, Jolanka Tchamkerten, Tina Petite, Patrick Jorge, Jean-
Pierre Abel, Bernard Taschini, Michel Stalder, Moema Rodrigues

Excusés : Denis Tournebize, Martina Neis, Véronique Girasoli, Elisabeth
Werthmüller, Thierry Mermod, Amelia Combarros, Aurora Creux, Jacques
Flumet, Francesco D'Urso, Monica Merkt.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 1er décembre
2016

Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à
l'unanimité.

2. Rapport de la présidente

Les années se ressemblent beaucoup, aussi la présidente se propose-t-elle
de parler de ce qui a été différent pour cette année scolaire 2016-2017.

Un piano, qui avait été offert à l'EMGB, a été installé dans la salle des
Aiglons ; celui qui était aux Aiglons a été déplacé à la crèche des 4
saisons. Mais le piano ne s'est pas avéré aussi bon que souhaité, les
pianos ont été échangés entre les deux institutions. Tout est donc rentré
dans l'ordre, aux frais de l'EMGB.

En décembre, l'EMGB a participé au calendrier de l'Avent organisé sur la
commune de Bellevue. C'est au domicile de la présidente, que plusieurs
personnes se sont retrouvées pour boire un vin chaud et manger des
friandises. La soirée a été très sympathique, aussi l'EMGB récidive cette
année en participant à la soirée du 20 décembre, à nouveau chez la
présidente.

Festibel, événement organisé pour la première fois par un groupe de bénévoles de Bellevue, aurait pu être une occasion de se retrouver entre professeurs et élèves, et de faire connaître l'école de musique. Malheureusement, malgré les nombreux appels de Béatrice Allanic à tout le corps enseignant, aucun professeur ne s'est lancé dans l'aventure, faute de temps et de compatibilités horaires. Béatrice s'est engagée personnellement et a servi des repas.

Le piano en libre accès installé à Port Gitana par la commune de Bellevue, a rencontré un peu plus d'échos cette année et une deuxième professeur de piano, Moema Rodrigues, a saisi l'occasion de faire une audition au bord du lac. Notre fidèle présidente en a profité pour la deuxième année consécutive.

L'année 2018 verra la concurrence des matches de foot, il faudra donc être vigilant au moment de l'organisation des horaires.

A la fin de l'année scolaire, l'EMGB a pris congé de deux professeurs : Raymond Graisier est parti à la retraite à la fin de l'été et Laurence Montavon a envoyé sa lettre de démission le 15 juin, pour la fin août également.

De nombreux candidats se sont présentés pour reprendre les classes de solfège. Un gros travail de sélection et d'audition des candidats a été fourni par le comité. Finalement, c'est Amelia Combarros, étudiante espagnole, rythmicienne (selon la méthode Dalcroze) en fin d'études de master, qui a été retenue. Elle a repris les classes d'initiation musicale et solfège niveau 3, 4 et 5.

Pour la percussion, nous avons un excellent candidat en la personne d'Alexandre Pronteau, percussionniste recommandé par Thierry Mermod. Malheureusement au début de l'année scolaire, au moment de faire les horaires, il a annoncé qu'il ne pouvait assumer sa charge d'enseignant, faute de pouvoir fixer les horaires avec tous ses élèves. Un remplaçant de dernière minute a été trouvé en la personne de Christophe Zimmermann, jeune étudiant en fin d'études de master.

Pour le remplacement de Laurence Montavon, les trois autres professeurs ont pu se répartir ses élèves.

Par ailleurs, une photocopieuse a été achetée pour la salle des Aiglons, ce qui dépanne plusieurs professeurs.

Pour conclure, Béatrice Allanic remercie chaleureusement les communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy qui fidèlement, année après année, soutiennent l'EMGB et lui octroient une subvention.

Elle adresse également ses vifs remerciements aux professeurs de l'école, aux parents et au comité, sans qui l'école ne pourrait fonctionner.

Bernard Taschini remercie l'EMGB pour le sérieux de son engagement. Il souhaite remercier aussi plus largement toutes les associations ancrées dans la vie locale, qui sont une richesse et une diversité pour les communes.

3. Rapport de la trésorière

Anne Malacari fait le commentaire des comptes qui présentent un bénéfice de Frs 326.65. Le bénéfice à reporter est de Frs 2024.23. Il y a eu 146 élèves pour cette année 2016-2017.

Le poste principal des charges est le salaire des professeurs pour un montant de Frs 211'254.65.

Les produits sont les écolages pour Frs 170'090.25 (en augmentation, car plus d'élèves) et les subventions des communes (Frs 37'000.- Genthod, Frs 37'000 Bellevue, Frs 1'500 Pregny-Chambésy, Frs 1'000 Collex-Bossy).

Au bilan, on relève la somme de Frs 97'757.88 à l'actif.

Bonne nouvelle, toutes les factures d'écolage pour l'année 2016-2017 ont été payées !

132 élèves sont inscrits pour l'année 2017-2018. Plusieurs grands élèves ont arrêté : 40 élèves ont un cours d'instrument seul, contre 50 l'année précédente.

10 cours de solfège et d'initiation musicale au total, sans compter l'orchestre junior. Il n'y a plus que 4 élèves en classe de violon, contre 10 précédemment et 6 élèves en flûte, contre 9 auparavant.

La part d'élèves de Genthod et de Bellevue tend à s'équilibrer (61 pour Genthod, 57 pour Bellevue).

Budget 2017-2018 : la somme des écolages est en baisse, puisqu'il y a moins d'élèves, de même que les salaires.

Une provision instruments a été réactivée dans l'idée d'acheter à moyen terme de nouveaux instruments pour les cours de percussion. Pour le moment, Béatrice met à disposition la batterie et le xylophone de son fils à la salle des Aiglons.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Tina Petite lit le rapport des vérificateurs, qui mentionne un bénéfice de Frs 326,65.

5. Approbation des rapports et décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

Les membres présents approuvent à l'unanimité les rapports qui ont été exposés.

6. Elections statutaires

De vifs remerciements sont adressés à Jacques Flumet pour ces deux années comme vérificateur des comptes.

Sont élus comme vérificateurs des comptes : Tina Petite et Patrick Jorge.

7. Divers

Le séminaire de l'Orchestre junior aura lieu les 24-25 mars 2018. Nous savons déjà que plusieurs enfants ne pourront pas être présents le samedi après-midi. Les horaires seront adaptés.



La présidente signale qu'elle est souvent dérangée par des parents qui l'appellent pour avoir les coordonnées des professeurs ou autres renseignements qu'ils ont reçus par courrier ou qu'ils trouveraient sur le site internet !

Bernard Taschini rappelle qu'il reste la convention de prestations à signer, si possible avant la fin de l'année 2017.

La séance est levée à 21h26 et le verre de l'amitié est servi.

Prise de notes : Jolanka Tchamkerten